



Direction Régionale : Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
Direction interprovinciale : Tétouan
Bureau : Tétouan ville

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Ordonnateur des ventes et la gestion des marchandises des Douanes et Impôts Indirects au Bureau de Tétouan ville procédera le **Mercredi 18 Juillet**, à la vente aux enchères publiques des véhicules pour la circulation et la ferraille.

La vente aura lieu au **garage et parcs de Fnideq et dans les fourrières municipales à partir de 10 h.**

Les enchérisseurs peuvent prendre connaissance des modalités et conditions particulières de la vente auprès des bureaux des douanes ou, au moyen de l'Internet à partir du site de l'Administration :

<http://www.douane.gov.ma/web/guest/ventes-aux-encheres-publiques>

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Pour toute participation à la vente, chaque enchérisseur doit déposer auprès du receveur des douanes à Tétouan un chèque certifié de 50.000 dhs, libellé au nom de ce dernier.

- Les Véhicules sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur ;
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que se soit notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication au comptant (en espèce ou par chèque certifié). A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les véhicules adjugés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration altération ou déperdition ne peuvent donner lieu a des dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- En outre Le service peut s'opposer à l'enlèvement des dits véhicules lorsqu'ils sont reconnus impropres a la consommation par la faute de l'acquéreur ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle faute de quoi l'offre sera rejetée ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit tenir une compatibilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise ; le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatique des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture établie en bonne et due forme tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présentées à toute réquisition du service des douanes ;
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit (8) jours à compte de la date de l'adjudication.

L'Ordonnateur des ventes et la
gestion des marchandises
Tétouan

VEHICULES FERRAILLE

MARQUE	MATRICULE	CHASSIS	1 M C	CAR
FIAT STILO	0805 CGK	ZFA19200000282449	01/04/2003	D
CHRYSLER	9332 DVT	LCBGYN5764Y145397	04/06/2004	
SEAT CORDOBA	3345 BXS	VSSZZZ6KZ2R202414	04/07/2002	D
MERCEDES 190	9535 HGK	WDB2011261F724055	30/04/1990	D
MERCEDES 200	7122 FZT	WDB2021201FO17907	25/10/1993	
RENAULT 11	5141 15 7	ND	ND	
JETTA	7255 A 40	WVWZZZ16ZHW054857	29/08/1986	
PEUGEOT 406	8507 BZB	VF38BDHXE80337979	ND	
VW VENTO	97021 A 40	WVWZZZ1HZRW287168	01/01/1993	
RLT 19	19801 A 34	VF1B5340510691545	20/03/93	D
TOYOTA RAV 4	8813 DLY	JTEHG20V806084664	ND	D
WV GOLF 4	CS 5431 AN	WVWZZZ1JZWD116485	31/12/1998	D
PEUGEOT 406	DT 940 EY	VF38BRHYE80941362	18/10/1999	D
OPEL VIVARO	33306 B 1	INEXISTANT	ND	D
V W GOLF	36214 A 50	WVWZZZ1JZWD0 LIME	ND	D
SEAT TOLEDO	8627 BJJ	VSSZZZ1MZ1B064963	ND	D
MERCEDES FRG	34608 B 40	WDB9066111S618010	ND	D
MERCEDS 207 FRG	179 A 44	60137118137320	ND	D
RENAULT TRAFIC	24046 A 45	VF1P3X300D0000201	ND	D
FIAT 131	33762 A 44	186532	10/07/1976	E
MERCEDES 220	23647 A 40	LIME	ND	D
MERCEDES E 250	3169 A 22	WDB1241261JO36309	ND	
KIA SORENTO	5762 DBW	KNEJC521545332592	21/10/04	D
MERCEDES VITO	0571 DSD	VSA63827413058482	ND	D
PEUGEOT 306	CE 9414 G	VF37ANFZE32961921	12/04/2000	E
OPEL ASTRA	1619 DTL	WOLOAHL0855228559	ND	
VW GOLF 2	4682 A 44	LIME	ND	
MERCEDES 190	28752 A 45	LIME	ND	
SEAT PEUGEOT 406	4183 A 2 MA 5267 CN	ND VF38BDHXE80673369	ND ND	 D

VEHICULES CIRCULATION

MARQUE	MATRICULE	CHASSIS	1 M C	CAR
FORD S MAX	5307 HSM	WF0SXXGPWS7167156	04/09/2007	D
CITROEN BERLINGO	1600 BNN	VF7MFWJZF65263383	21/12/1998	D
OPEL VEVARO	8134 CNZ	WOLJ7ADA64V601130	27/11/2003	D
PASSAT VW	3646 BRZ	WVWZZZ3BZ2P281466	11/01/2002	D
WV GOLF 5	DP 021 PG	WVWZZZ1KZ8P106286	31/12/2007	D
MERCEDES 220	CN 361 KB	WDB2030061F143017	25/06/2001	D
RENAULT MEGANE	7885 CCP	VF1BM0G0627942782	31/12/2002	D
SEAT IBIZA	0428 BYD	VSSZZZL6Z3R038166	31/12/2002	E
FORD FOCUS	8279 CNZ	WF0AXXWPA3J25294	31/12/2002	D
PEUGEOT 307 B	3070 CCD	VF33HNFUB82717083	31/12/2007	E
CITROEN BERLINGO	15186 B 40	VF77J9HKCEJ698036	26/06/2014	D
MERCEDES 220 2P	BQ 701 ER	WDB2037061A347054	28/03/2002	D
VW GOLF 04	58413 A 40	WVWZZZ1JZ2W253967	12/10/2001	D

